

L'ÉVALUATION DES RISQUES SANTÉ-SÉCURITÉ ET LE DOCUMENT UNIQUE

DUERP - Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

DURÉE	FORMAT	PUBLIC	PRÉREQUIS
14 h - 2 jours	Présentiel / distanciel	Professionnels de la prévention	Aucun

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir une méthode opérationnelle pour **identifier, analyser, évaluer et hiérarchiser les risques professionnels**, élaborer ou actualiser le **DUERP** et construire un plan d'actions de prévention adapté.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux et principes de la prévention des risques professionnels.
- Identifier les dangers, situations à risques, unités de travail et personnes exposées.
- Évaluer et hiérarchiser les risques à l'aide d'une méthode de cotation.
- Formaliser l'évaluation dans le DUERP et définir les mesures de prévention.
- Construire, suivre et actualiser le plan d'actions.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, responsables et assistants RH, managers, responsables administratifs, référents santé-sécurité, membres du CSE, responsables QHSE et toute personne participant à la prévention des risques professionnels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques, études de cas, analyse de situations professionnelles, exercices de cotation, construction d'un exemple de DUERP et élaboration d'actions de prévention.

LES + DE LA FORMATION

✓ Méthode concrète Démarche structurée et applicable.	✓ Outils pratiques Grille de cotation et plan d'actions.	✓ Mise en situation Construction d'un exemple de DUERP.
---	--	---

PROGRAMME DE LA FORMATION

6 séquences opérationnelles

1. LES FONDAMENTAUX DE LA PRÉVENTION

- Enjeux de la santé-sécurité et principes généraux de prévention.
- Acteurs de la prévention ; danger, risque et dommage.

2. IDENTIFIER ET ANALYSER LES RISQUES

- Observer les situations de travail et déterminer les unités de travail.
- Identifier les dangers, les personnes exposées et les mesures existantes.

3. ÉVALUER ET HIÉRARCHISER LES RISQUES

- Apprécier gravité, probabilité et fréquence d'exposition.
- Mettre en œuvre une cotation et déterminer les priorités.

4. ÉLABORER LE DOCUMENT UNIQUE

- Formaliser les résultats et renseigner la grille d'évaluation.
- Identifier les mesures existantes et les actions complémentaires.

5. CONSTRUIRE LE PLAN D'ACTIONS

- Prioriser les mesures de prévention, responsables et échéances.
- Organiser le suivi des actions.

6. FAIRE VIVRE LE DUERP

- Actualiser le document et assurer la traçabilité des versions.
- Prendre en compte les évolutions et communiquer les mesures de prévention.

ÉVALUATION & VALIDATION

Positionnement initial, exercices et mises en situation, étude de cas et évaluation des acquis en fin de formation. Questionnaire de satisfaction. **Une attestation de fin de formation est remise au participant.**

ACCESSIBILITÉ

Les besoins des personnes en situation de handicap sont étudiés en amont afin d'envisager les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles nécessaires.

Durée 14 h - 2 jours	Modalités Présentiel et/ou distanciel
Délai d'accès Selon programmation et places disponibles	Tarif Sur devis / selon programmation

SB CONSULTING FORMATION

Organisme de formation certifié Qualiopi

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie d'action : Actions de formation.